#### Bonnes pratiques en matière de crachat

### Aperçu

- Dans certaines cultures, cracher est une pratique acceptable.
- Les crachats contiennent de la salive qui peut propager des maladies qui se transmettent par des gouttelettes ou par voie aérienne.

# Pourquoi apprendre les bonnes pratiques en matière de crachat ?

- Certaines maladies peuvent être transmises d'une personne à une autre par des gouttelettes de salive ou de mucus ou par voie aérienne.
- Cela signifie que, lorsque nous crachons, nous pouvons transmettre les maladies que nous avons contractées à d'autres personnes et les rendre malades.
- Au cours d'une épidémie où les gouttelettes de salive peuvent propager la maladie, les personnes doivent être encouragées à arrêter complètement de cracher ou à cracher dans un mouchoir qui est ensuite correctement éliminé.

## À faire / à ne pas faire

- Nombreuses sont les personnes qui crachent au sol et s'essuient ensuite la bouche avec la main. Il s'agit d'une MAUVAISE pratique car, après avoir craché, vous pouvez toujours transmettre des microbes en touchant des objets ou en serrant la main d'autres personnes.
- Au cours d'une épidémie, la meilleure option reste d'arrêter de cracher au sol et de cracher dans un mouchoir qu'on jette ensuite dans une poubelle fermée avant de se laver les mains au savon et à l'eau.

## Ce que vous pouvez faire

- Expliquer à votre communauté les raisons pour lesquelles il est préférable d'arrêter de cracher lorsqu'une épidémie est en cours.
- Expliquer qu'arrêter de cracher est primordial, car cela permet d'empêcher la transmission des maladies qui se propagent par des gouttelettes présentes dans l'air.
- Montrer aux autres comment cracher correctement et leur demander d'enseigner ce comportement à d'autres personnes.
- Lorsque vous parlez des bonnes pratiques en matière de crachat, enseignez également aux personnes les règles d'hygiène (voir les Fiches action 28 et 34 ).
- Élaborer des affiches montrant les choses à faire / à ne pas faire en matière de crachat et les diffuser dans votre communauté (voir la Fiche action 43 pour des informations complémentaires concernant les techniques de mobilisation sociale).